



BODENKUNDLICHE GESELLSCHAFT DER SCHWEIZ  
SOCIÉTÉ SUISSE DE PÉDOLOGIE  
SOCIETÀ SVIZZERA DI PEDOLOGIA  
SOIL SCIENCE SOCIETY OF SWITZERLAND

## Rapport annuel du GT Plate-forme Protection des sols

### Activités 2020

#### Prises de position

En 2020, la Plate-forme Protection des sols a rédigé deux prises de position SSP. Ces prises de position ont été rédigées à partir des commentaires envoyés par les membres de la SSP. Aucune séance de discussion n'a été organisée.

#### – Aide à l'exécution de l'OFEV « Protection des sols et construction » : Module « Gestion respectueuse des sols sur les chantiers »

Échéance de consultation : 30 mars 2020

La version allemande de l'aide à l'exécution a tenu compte de 70 commentaires ou demandes émanant des membres de la SSP, et la version française de 113 commentaires ou demandes des membres de la SSP. Ceci souligne l'importance de l'aide à l'exécution ainsi que sa grande pertinence pour les SPSC.

L'aide à l'exécution bénéficie de l'expérience et de la pratique de la protection des sols des 20 dernières années et les restitue de manière claire. Elle est complète, sans toutefois se perdre dans les détails. Elle représente un document de référence solide pour les SPSC, tout particulièrement pour ceux et celles qui se lancent dans le domaine de la protection des sols appliquée.

L'aide à l'exécution fait état de mesures standard, tout en précisant que certains projets ou situations particuliers demandent des aménagements. L'aide à l'exécution représente un cadre de référence solide pour la mise en œuvre pratique de la protection des sols.

Participants : Laura Hobi, Lucia Oetjen, Bénédicte Friedli et Christoph Jegge (représentant-es de B+S AG), Irène Forrer (OPN Zurich), Katia Ferro (BEG SA), Véronique Maître (pEaudSol), François Füllemann (GEODE, VD), Moritz Graf (BABU), Christoph Abegg (DTP Zurich), Lukas Tomaselli (OePlan GmbH), Eva Mössinger et Simon Tanner (Geotest AG), Beatrice Künzli, Stephan Häusler et Maurus Fischer (Terre AG).

#### – Directives de remise en culture de l'ASGB

Échéance de consultation : 15 août 2020

L'association professionnelle ASGB a décidé de réviser les directives de remise en culture. Le



BODENKUNDLICHE GESELLSCHAFT DER SCHWEIZ  
SOCIÉTÉ SUISSE DE PÉDOLOGIE  
SOCIETÀ SVIZZERA DI PEDOLOGIA  
SOIL SCIENCE SOCIETY OF SWITZERLAND

4 juin, la SSP a été invitée à prendre position. Peu de membres de la SSP se sont manifestés, probablement en raison du délai de réponse serré, de la période de vacances et du fait de la lourde charge de travail de la SSP en été.

L'impression générale de la révision est positive. Cependant, par rapport à la version de 2001, la nouvelle version comporte un peu moins de consignes concrètes et directement applicables. Plusieurs approches sont proposées dans de nombreux domaines, sans toutefois être priorisées. Il semble qu'on ait voulu mentionner toutes les variantes possibles concernant l'exécution des travaux et l'utilisation des équipements pour faire, pour ainsi dire, « plaisir à tout le monde ».

On constate également une baisse des exigences en matière de protection des sols. Par exemple, la recommandation portant sur la profondeur de sol pour la remise en état en forêt a été considérablement allégée et la hauteur de remblai pour les matériaux du sous-sol augmentée.

On se réjouit de constater que les besoins organisationnels (chantiers couverts, entreposage et utilisation des sols), la remise en culture ainsi que leurs techniques respectives ont fait l'objet de l'attention nécessaire et urgente qui leur était due.

Pour éviter les contradictions, la SSP a demandé à l'ASGB d'ajuster les directives en tenant compte du Module 1 de l'OFEV, « Gestion respectueuse des sols sur les chantiers ».

Participants : Isabel Baur (Jäckli Geologie AG), Hans Sägesser (SPSC-SSP, Willisau), Jan Sutter (Sieber Cassina + Partner AG), Nathalie Dakhel, Maurus Fischer (Terre AG).

## **Perspectives 2021**

Au cours de l'été 2020, Nathalie Dakhel, représentante de la Suisse romande, est venue renforcer l'équipe de direction de la Plate-forme Protection des sols. Nous sommes toujours à la recherche d'un ou d'une représentante pour la région italophone. Nous souhaitons également recruter des « membres permanents » pour la Plate-forme Protection des sols. Nous souhaitons aborder des questions propres à la protection des sols. Par exemple, la question de l'appréciation des limites d'utilisation de machines de chantiers revient constamment. On a fait de gros progrès en la matière au cours des 30 dernières années, mais de nombreux aspects ont été également délaissés. Les discussions menées par les SPSC mettent en évidence un besoin de « résumer » ces connaissances, au sens de « au fait, pourquoi fait-on cela de cette façon ? ». Les personnes intéressées sont priées de nous contacter!

Auenstein, 19.02.2021

Maurus Fischer